Date d'émission: 16.03.2022 Numéro de version 4 Révision: 16.03.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: A/C EXTENDYE
 - · Code du produit:
 - 399006A, 399006AEU, 399020A, 399020AEU, 499008A, 499108A, B499012A, B499024A
 - Emploi de la substance / de la préparation Colorant fluorescent pour l'huile de réfrigération
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CPS Product Inc. - USA 1010 East 31st Street Hialeah, FL 33013 USA Phone: (305) 687 - 4121 Email: cs@cpsproducts.com

- SDS téléchargeable à:
- Producteur/fournisseur: CPS Products Inc. - USA 1010 E 31st Street

Hialeah, FL 33013 USA Phone: (305) 687-2141

- · Contact par courriel: cs@cpsproducts.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
 - Pictogrammes de danger néant
 - · Mention d'avertissement néant
 - · Mentions de danger néant
 - · Indications complémentaires:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Composants ch	imique:	
		2,5-10%
EINECS: 270-128-1	Acute Tox. 4, H312; Aquatic Chronic 3, H412	
	masse de réaction de: triphénylthiophosphate et dérivés phényles	2,5-10%
ELINCS: 421-820-9	butylés tertiaires	
	Aquatic Chronic 4, H413	
		cuita nada 2

(suite page 2)

Date d'émission: 16.03.2022 Numéro de version 4 Révision: 16.03.2022

Nom du produit: A/C EXTENDYE

(suite de la page 1)

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - · Après inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles.
 - Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver à l'eau et au savon. Consulter le service médical si l'irritation se développe. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vetements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

· Après contact avec les yeux:

Rincer avec soin à l'eau. Retirer les lentilles de contact si cela s'avère opportun et facile. Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

- · Après ingestion: NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement le service médical.
- · Indications destinées au médecin: Traiter de façon symptomatique.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement. Peut causer une rougeur prononcée et un gonflement. voir la section 11

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - · Moyens d'extinction:

CO2, poudre sèche, émulseur polyvalent ; l'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les récipients de produit exposés.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pour plus d'informations, voir section 10.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - Equipement spécial de sécurité:

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut éclabousser les éléments proches.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Un équipement de protection individuelle doit être porté. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Date d'émission: 16.03.2022 Numéro de version 4 Révision: 16.03.2022

Nom du produit: A/C EXTENDYE

(suite de la page 2)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver à fond après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les récipients vides contiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit. Éliminer l'emballage ou les contenants conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- · Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

Indications concernant le stockage commun:

Stocker dans un endroit frais et sec en récipients hermétiquement fermés.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

68411-46-1 Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene

Dermique Workers 0,62 mg/kg bw/day ({ATE}) (Long Term Exposure - Systemic) Inhalatoire Workers 4,67 mg/m3 ({ATE}) (Long Term Exposure - Systemic)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- · Equipement de protection individuel:
 - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit. Il est interdit de conserver des aliments dans le local de travail.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas inhaler la poussière / la fumée / brouillard.

(suite page 4)

Date d'émission: 16.03.2022 Numéro de version 4 Révision: 16.03.2022

Nom du produit: A/C EXTENDYE

(suite de la page 3)

· Protection respiratoire:

Éviter de respirer dans la brume. Dans des conditions normales d'utilisation, ce n'est pas un danger d'inhalation. Une exposition prolongée aux vapeurs peut provoquer des vertiges et maux de tête.

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

· Protection des mains:



Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection. S'il y a un danger d'éclaboussures ou de brouillard porter des lunettes à coques latérales ou un écran facial.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide
 Couleur: Brun foncé
 Odeur: Genre pétrole
 Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair >200 °C
 Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
 Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· **Densité:** Non déterminée.

Densité relative à 20 °C 1,0-1,1

· Densité de vapeur: Non déterminé.

(suite page 5)

Date d'émission: 16.03.2022 Numéro de version 4 Révision: 16.03.2022

Nom du produit: A/C EXTENDYE

(suite de la page 4)

• Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.
 Cinématique à 40 °C: 90 mm²/s

· Test de séparation des solvants:

VOC content: 0.00 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Chaleur, flammes, étincelles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Peut réagir avec les matériaux oxydants forts.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50	déterminantes	s pour la classification:
-----------------	---------------	---------------------------

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

68411-46-1 Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene

Oral LD50 >5.000 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >2.000 mg/kg (rat)

- · Effet primaire d'irritation:
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement. Peut causer une rougeur prononcée et un gonflement.

- · Inhalation: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
- · Ingestion:

Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Date d'émission: 16.03.2022 Numéro de version 4 Révision: 16.03.2022

Nom du produit: A/C EXTENDYE

(suite de la page 5)

- Indications toxicologiques complémentaires:
 - · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Danger par aspiration
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - Toxicité aquatique:

68411-46-1 Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene

LC50 (96 h) >100 mg/L (Brachydanio rerio)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité 75,7 (-) (OECD 301B)

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation > 7 (-)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales:
 - Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 - Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 - Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

FR

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 16.03.2022 Numéro de version 4 Révision: 16.03.2022

Nom du produit: A/C EXTENDYE

(suite de la page 6)

14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	néant	
14.2 Désignation officielle de transport de l'O · ADR, IMDG, IATA	NU néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
ADR, IMDG, IATA Classe	néant	
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
14.5 Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recu IBC	eil Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · Directive 2012/18/UE
 - · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
 - Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

·Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des droques entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 16.03.2022 Numéro de version 4 Révision: 16.03.2022

Nom du produit: A/C EXTENDYE

(suite de la page 7)

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Date d'émission: 27/JAN/2017 · Contact: Engineering Department
- · Issue Date 16.03.2022
- · Changements de Révision:

v 1.0 - initial SDS release (26/NOV/2013)

v 3.0 - revised (27/JAN/2017)

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3 Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 4

* Données modifiées par rapport à la version précédente